

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article450>



C'est dans l'air

- Ma vie de sénatrice - Vie briarde - Les associations de Seine-et-Marne -



Date de mise en ligne : mardi 3 décembre 2013

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Je n'étais pas présente ce jour là car retenue à l'Assemblée Nationale et du fait d'un surplus d'informations « polluantes » dans mon agenda ! Mais Emmanuelle a assuré un entretien.

Genèse du collectif

La [zone industrielle de la Courtilière](#) existe depuis 25 ans et est composée entre autres d'entreprises du secteur secondaire polluante. Par exemple, une entreprise de pressing industriel rejette environ 50 tonnes de [perchloréthylène](#) par an. Mme La Préfète a ordonné qu'une étude technico-économique soit menée. Dans cette même zone industrielle se trouvent une entreprise de bitume, une autre de mâchefer et des usines de béton, ainsi que deux incinérateurs : un d'ordures ménagères ([Syndicat mixte d'Enlèvement et de Traitement des REsidus Ménagers](#)) et l'autre des boues, ainsi qu'une usine de traitement des eaux ([Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée](#)). Sans parler de [Villeparisis](#) et [Claye-Souilly](#) qui reçoivent également des décharges à ciel ouvert. Non loin passe la « deux fois trois voies » (la A104).

Un ancien site industriel de la zone industrielle de la Courtilière a été démoli. Le bâtiment contenait de l'amiante et le sol était pollué aux hydrocarbures. Le personnel des Bâtiments Travaux Publics (BTP) qui était sur le chantier ne portait pas de protections spécifiques. L'inspection du travail est intervenu rapidement, puis le dossier a trainé !

Dépassement des normes de rejets toxiques

Prises individuellement, chaque entreprise de la zone industrielle de la Courtilière pollue un petit peu. Mais avoir une vision globale du bassin est urgent. Il faut mesurer de façon pertinente et indépendante l'air et ses composés.

Aujourd'hui, un problème de transparence existe puisque tous les indicateurs sont systématiquement dans les normes. *"Nous avons pu constater dans les documents et rapports qu'il y a un dépassement des normes par différentes entreprises"*, expliquait Mme Javaudin.

[AirParif](#) ne mesure que la pollution « air » et « bruit » due aux automobiles. "On ne parle pas de métaux lourds (plomb, mercure) ou autre, même s'il est possible pour cet organisme de déplacer une station mobile pour effectuer d'autres types de mesures." expliquaient les membres du collectif.

La complexité est de savoir qui fait quoi ?

Au sein de [la Communauté d'agglomération de Marne & Gondoire](#), un engagement autour du Développement Durable est pris. La communauté d'agglomération a depuis peu (juin 2013) la compétence environnement. Il existe au sein de cet Etablissement Public de Coopération Intercommunal ([EPCI](#)) une direction de l'environnement et une commission environnement (eau/air/terre).

Les réponses sont diverses :

Le Président du Conseil Général de Seine-et-Marne dit que la compétence est à l'Etat et renvoie vers la Préfecture.

M. Degremont, élu municipal, ne souhaite pas engager de l'argent public dans la réalisation de ces études si finalement, ce n'est pas aux habitants de Marne & Gondoire de payer.

Il en va de même pour certaines mesures des eaux des ruisseaux et des étangs de la communauté d'agglomération qui montrent parfois des résultats décevants.

M. Degremont ne sait pas comment faire pour passer au-delà de ce simple constat ! Selon lui, *"il y a un manque de volonté politique de prendre les choses en main et les élus comme les citoyens engagés (tels que le collectif) sont décontenancés devant la multitude d'acteurs qui se renvoient la balle sans grands résultats palpables."*

Est-ce que l'[ARS](#) doit intervenir, puisque l'on parle de santé publique et que le collectif souhaite savoir s'il y a une nette distorsion de l'espérance de vie ou de risques d'avoir des maladies cancéreuses entre le nord et le sud du département, entre la Seine-et-Marne et le reste de l'Île-de-France ? Est-ce que les communautés d'agglomérations doivent étendre leurs champs de compétences ?

De plus, "les mesures de l'Etat en la matière semblent parcellaires et morcelées. Il y a un réel manque de lisibilité sur "qui fait quoi", sur la détermination des acteurs et les responsabilités financières et écologiques des parties prenantes." soulignaient les membres de "C'est dans l'air".

Il s'agit pour le collectif d'avoir une vision globale pour pouvoir avancer et faire des études indépendantes sur l'environnement : air, eau, terre. Les résultats, une fois vulgarisés, seraient publiés auprès des citoyens en toute transparence. *"Les habitants de ces communes ont le droit d'avoir accès à ces chiffres que tout le monde cherche à cacher sous prétexte que ce n'est pas de son ressort"*, ajoutait Mme Javaudin.

M. Degremont remarquait que cela aurait un impact direct inévitable sur l'immobilier, notamment. D'après lui, à l'heure actuelle, *chacun mesure « son petit truc dans son petit coin et le souci est que l'agrégation des données générées ne permet pas d'avoir tous les éléments sur la composition de l'air qui serait un véritable atout pour pouvoir faire des rapprochements entre santé publique et risque industriel ».*

« [En Seine-Saint-Denis, une « évaluation impact santé »](#) est en cours. Cela doit bien pouvoir se faire en Seine-et-Marne ! » expliquait Mme Javaudin.

Pour les membres de C'est dans l'air, la question de ces études, aussi bien pour mesurer la qualité de l'air que celle de l'eau ou des sols est une question à mettre au coeur des débats politiques locaux pendant la campagne électorale de 2014. *"Il existe un problème dont personne ne parle et qui est caché à la population. C'est extrêmement dangereux de ne pas dévoiler la vérité aux habitants du département ! Nous insistons sur le fait d'analyser le perchlo dans l'air (50 tonnes par an correspondent à environ 1 tonne par semaine) et les effets directs et indirects sur la santé. Nous voulons des analyses de l'air avec tous ces composants ainsi qu'une étude sanitaire"*, affirment les membres du collectif.

Post-scriptum :

Pour récupérer ma bêtise d'origine, j'ai chargé Emmanuelle d'organiser une visite sur place avec rencontre de tous les intéressés.